

La spécialité C2i® a pour objectif d'offrir une formation complémentaire en informatique à des étudiants. Elle leur permet de répondre aux exigences numériques universitaires et facilite leur insertion professionnelle dans les métiers où l'utilisation des outils informatiques est présente.

POUR QUE LES TALENTS S'EXPRIMENT *sur la toile*

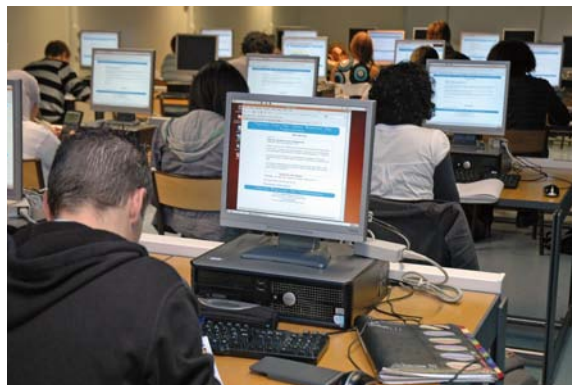
Le Certificat Informatique et Internet (C2i®) a pour vocation d'offrir une double compétence en informatique à des étudiants de tout domaine : droit, économie-gestion, santé, sciences, STAPS, technologies... Elle prépare les étudiants à utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le cadre de leur formation initiale et de leur insertion professionnelle.

Une affaire nationale

A la suite du B2i® (Brevet Informatique et Internet) mis en œuvre dans l'enseignement élémentaire et secondaire, le C2i® (Certificat Informatique et Internet) a été créé en 2002. L'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence précise dans son article 14 que « ...la formation propose, de manière adaptée... un apprentissage de l'utilisation des outils informatiques ». A côté du C2i® niveau 1 existent ou sont en cours d'expérimentation plusieurs C2i® niveau 2, formation et certifications professionnalisantes : C2i® niveau 2 métiers de l'enseignant, métiers du droit, métiers de la santé, métiers de l'ingénieur, métiers de l'environnement et de l'aménagement durables. La caractéristique commune de ces C2i® est de reposer sur un référentiel national et des modalités de certification officialisés par des circulaires et applicables à l'ensemble des universités.

Une affaire locale

Dès la fin 2004, l'Université Paris-Sud s'est résolument engagée dans le déploiement du C2i® par des actes forts et déterminants comme la nomination d'un chargé de mission et la création d'une cellule C2i®, l'inscription du C2i® dans son contrat quadriennal 2006-2009, ou encore la volonté d'aller vers une certification obligatoire du C2i® niveau 1 et de l'intégration de la formation dans les maquettes. En plus du déploiement des certifications sur l'ensemble des composantes de l'université, la cellule C2i® mène un ensemble d'actions qui vont de l'Opération MIPE4 (Mesures Incitatives Pour l'Enseignement supérieur), dont une des actions phares a été la mise en place du stage de pré-rentree à l'UFR de



© M. LECOMPT

Sciences, à la gestion de l'opération CD de logiciels Libres pour tous les nouveaux étudiants, en passant par la conception et gestion de l'opération clés USB de logiciels portables à destination des candidats C2i® ou encore la formation et certification C2i® à destination de l'ensemble des personnels de l'Université en liaison avec le Service des Formations.

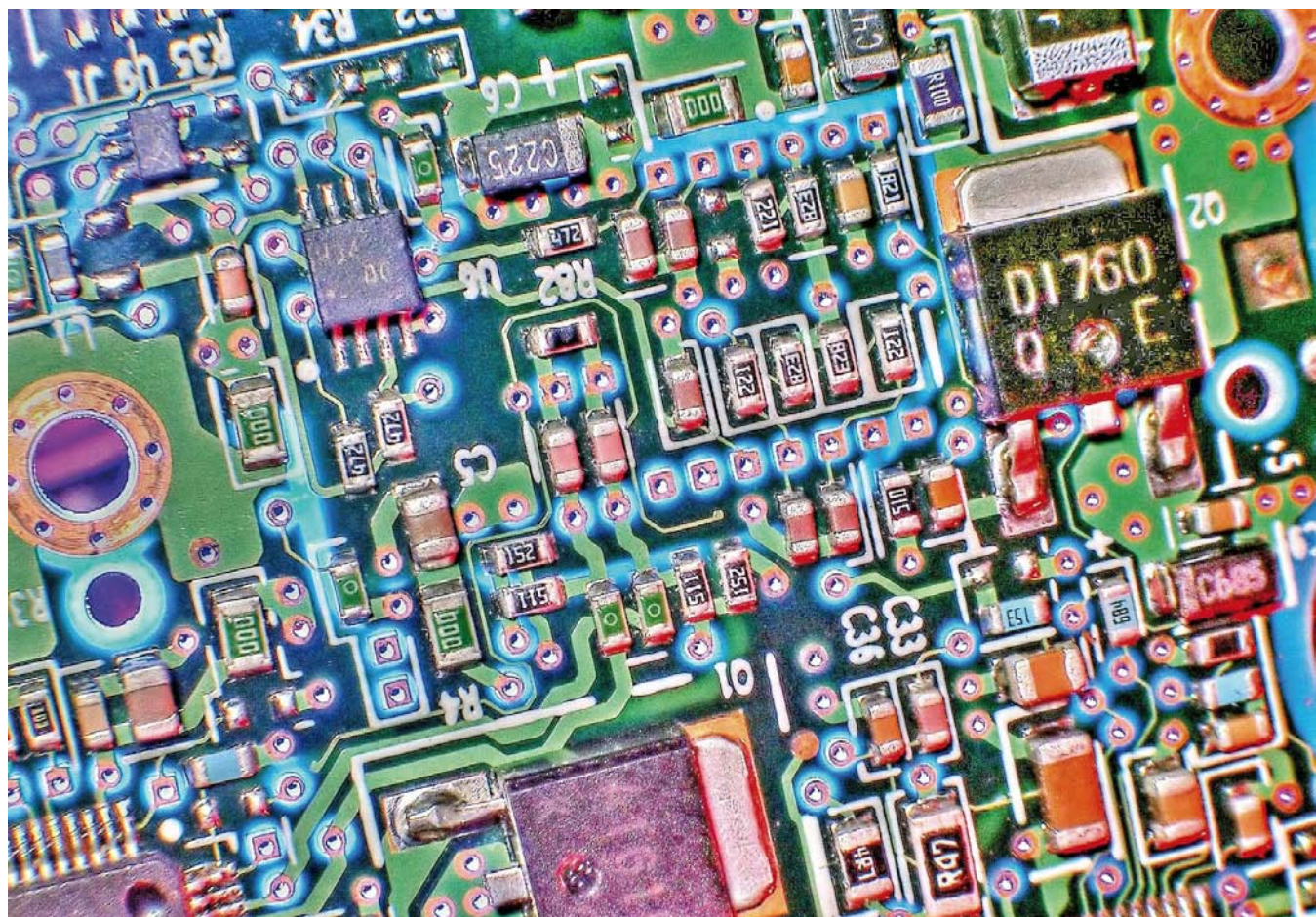
Le C2i® niveau 1

En 2005, le C2i® niveau 1 entre en phase de généralisation pour toutes les universités françaises et à l'université Paris-Sud en particulier. Il vise 2 objectifs: offrir une formation pour « *permettre aux étudiants de maîtriser des compétences qui sont désormais indispensables pour la poursuite d'études supérieures et d'être capables de faire évoluer ces compétences en fonction des développements technologiques* » ; établir par une certification que les étudiants « *maîtrisent des compétences qui les aideront à s'insérer dans le monde des activités professionnelles à la fin de leur cursus* ». (circulaire du 30 avril 2002) Le C2i® est délibérément inscrit dans une logique de compétence en tant que « *capacité à résoudre des problèmes de manière efficace dans un contexte donné* » (Sandra Michel, 1993). Ainsi le référentiel national vise un ensemble de compétences dans

les domaines de l'usage des outils informatiques au quotidien et plus particulièrement la production et diffusion de documents dans le cadre du travail universitaire: traitement de texte, tableur, présentation assistée par ordinateur (diaporama), site Web, Wiki; la recherche de l'information générale et documentaire ; la capacité à conduire des projets collectifs à distance; la capacité à s'adapter rapidement à de nouveaux environnements; la communication en ligne ; la sauvegarde et la sécurisation de ses données; l'organisation et la maintenance de base de son environnement numérique ; et le respect des droits et normes portant sur l'usage des outils informatiques et internet.

Dans cet esprit, un récent séminaire C2i® de notre université (19 mai 2009) a regroupé l'ensemble des formateurs C2i® pour définir collectivement les nouvelles modalités communes de contrôle des connaissances, établir les documents détaillés des exigences, adopter une forme d'évaluation originale, intermédiaire entre le Portfolio de compétences et la notation.

En plus de la formation en présentiel assurée par des enseignants et des supports de cours disponibles sur la plateforme Dokéos, l'Université Paris-Sud va offrir à ses étudiants de nouveaux outils à compter de la rentrée 2009: une plateforme de positionnement permettant de s'éprouver et de s'entraîner pour l'épreuve théorique; et dans le cadre de l'UNR-



© DR

PIdf (Université Numérique Régionale Paris Ile-de-France), les étudiants et personnels de l'université pourront bénéficier de la plateforme d'autoformation OnlineFormaPro.

Le C2i[®] niveau 1 est donc bien plus qu'une formation aux seuls outils « bureautiques ». Il constitue une formation indispensable pour répondre aux exigences larges du travail universitaire. Il est ainsi prioritairement proposé aux étudiants de Licence et notamment de L1. En organisant les compétences du C2i[®] au travers d'un référentiel commun à toutes les universités, la circulaire du 4 août 2008 confère à ce certificat une validité nationale. Toutes ces caractéristiques font que le C2i[®] est de plus en plus apprécié et reconnu en vue de l'insertion professionnelle. C'est pour cette raison qu'il peut utilement être proposé aux étudiants de Licence professionnelle.

La certification comprend 2 parties: une épreuve théorique sous forme de QCM, et une partie pratique organisée en une ou plusieurs activités. Dans la logique de compétences, la validation de chacun des domaines est obligatoire pour obtenir la certification (pas de compensation entre les différents domaines du référentiel national). La certification est proposée soit au cours d'une formation obligatoire ou optionnelle, soit en candidature libre quand une formation n'est pas encore mise en œuvre ou pour des étudiants inscrits dans un cursus ou niveau d'étude n'intégrant pas le C2i[®].

L'université Paris-Sud a déjà certifié 342 étudiants. Au cours de l'année 2008-2009, plus de 700 étudiants ont été candidats à la certification, soit autant de candidats que pour l'ensemble des années précédentes.

Les C2i[®] niveau 2

Ces C2i[®] niveau 2 ne sont pas des C2i[®] « plus », mais des formations aux usages des outils numériques propres à des domaines professionnels particuliers. Par contre, ils reposent sur l'acquisition des compétences du niveau 1.

Ces C2i[®] sont organisés sur la base de référentiels nationaux établis et suivis par des enseignants (université, école d'ingénieurs, chambres de commerce...), mais également par des professionnels. Ce dernier point confère à ces C2i[®] niveau 2 une garantie d'intérêt et un atout en vue de l'insertion professionnelle.

En phase de généralisation depuis l'année 2007-2008, le C2i[®] niveau 2 « métiers du droit » a été mis en œuvre à l'UFR de Droit sous la coordination de Maryannick Guezal. La formation porte sur l'acquisition de compétences dans les domaines droits et obligations liées aux activités numériques, au traitement de l'information juridique, à l'établissement, à la transmission et la conservation des informations juridiques, à la lutte contre la cybercriminalité, à la maîtrise des enjeux de l'économie numérique...

En 2008-2009, 22 étudiants de Master étaient candi-



© M. LECOMPT

ats au C2i[®] niveau 2. 13 étudiants ont été certifiés. Les C2i[®] niveau 2 « métiers de la santé » et « métiers de l'ingénieur », encore en phase d'expérimentation, devraient voir le jour à l'Université Paris-Sud prochainement à l'UFR de Médecine et à l'UFR de Pharmacie pour le C2i[®] niveau 2 métiers de la santé, et à l'IFIPS pour le C2i[®] niveau 2 métiers de l'ingénieur.

Le C2i[®] pour les personnels

La nouvelle circulaire du 04 août 2008 affirme la nécessité d'inscrire une formation C2i[®] niveau 1 dans le plan de formation des personnels des universités en vue de préparer ces personnels à valider leurs compétences. En liaison avec la cellule C2i[®] et le service des formations, cette formation est proposée depuis l'année 2007-2008 à l'ensemble des personnels de notre université, toutes catégories confondues. Après une évaluation initiale et répartition des candidats en groupes de niveau, les stagiaires sont inscrits à une formation de 45 heures en présentiel accompagnée d'une durée équivalente de travail personnel. La certification est répartie sur l'ensemble de la formation. En 2 années, 70 membres de l'université auront été certifiés C2i[®] niveau 1. ■

Les Contacts

- Yves Calvez, chargé de mission C2i[®], Cellule C2i[®] auprès de la Maison Des Etudes yves.calvez@u-psud.fr
- Les correspondants C2i[®] des différentes composantes de l'université Paris-Sud
- Le site officiel du C2i[®] : <http://www2.c2i.education.fr/sections/c2i1>
- La rubrique C2i[®] sur le site de l'Université Paris-Sud: http://www.u-psud.fr/fr/les_formations/c2i.html.